



Cherbourg en Cotentin : 1ère pierre de l'usine d'hydroliennes Naval Energies/OpenHydro

21 Juillet 2017

La pose de la première pierre de l'usine d'hydroliennes Naval Energies/OpenHydro a eu lieu ce vendredi matin sur le port de Cherbourg.

C'est ce vendredi matin, en présence de Thierry Kalanquin, président de Naval Energies, d'Hervé Morin, président de la Région Normandie et président de Ports Normands Associés et des élus normands qu'a eu lieu la pose de la première pierre de l'usine d'hydroliennes Naval Energies/OpenHydro.

Un événement d'importance pour le Cotentin et la Normandie, puisqu'il s'agit non seulement d'une première mondiale mais surtout « d'une étape décisive dans le développement de l'industrie hydrolienne ».

Annoncée dès l'année dernière (cf notre article du 17 mai 2016 (<http://normandinamik.cci.fr/220723-dcns-une-usine-dassemblage-dhydroliennes-cherbourg-pour-2018>)) par Hervé Guillou, PDG de DCNS (ancien nom de Naval Group, Naval Energies étant désormais le nouveau nom de sa filiale dédiée aux énergies marines), cette usine d'une surface de 5 500 m² constitue un « véritable pari industriel », selon Thierry Kalanquin, président de Naval Energies, qui a également appelé de ses vœux le lancement d'offres de parcs commerciaux hydrolienne.

Cette usine d'assemblage d'hydroliennes, qui constitue une première mondiale, disposera d'une capacité de 25 turbines par an. Son entrée en service est prévue au premier trimestre 2018 et une quarantaine de personnes travailleront au sein de cette usine. L'usine a été pensée de façon modulaire et pourra être agrandie pour augmenter sa capacité de production en vue des futures fermes commerciales.

• 100 M€ d'investissements pour 100 ha dédiés aux EMR à Cherbourg

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham et Cherbourg, Ports Normands Associés est partie prenante de cette opération. En tout, ce sont 100 M€ qui ont été investis par PNA afin que le port de Cherbourg puisse accueillir dans les meilleures conditions les EMR. PNA a ainsi construit un quai lourd de 320m de long, pouvant supporter des charges de 15T/m² et permettant un pré-assemblage en bord à quai, atout majeur pour les industriels des EMR. PNA a également gagné 39ha sur la mer, offrant ainsi aux industriels et aux logisticiens un outil de travail de 100ha.

• Prochaines étapes pour Cherbourg

EDF Energies Nouvelles a prévu d'implanter sur le port de Cherbourg un hub de stockage et d'assemblage de fondations, de turbines, de pales et de mâts destiné, dans un premier temps, aux champs de Courseulles sur Mer et de Fécamp.

Le lancement de l'appel à projets pour les fermes commerciales ?

« A travers PNA, les collectivités normandes ont fait le pari des EMR et d'un renouveau industriel pour le port de Cherbourg. Nous sommes impliqués totalement pour que ce pari soit réussi et sans un coup de pouce décisif de la Région, il n'est pas certain que nous aurions la satisfaction de voir les premières usines sortir de terre. Il reste néanmoins une étape décisive à franchir : il est plus que temps que l'Etat lance l'appel à projets pour les fermes commerciales hydroliennes sur le Raz Blanchard et Aurigny. L'équilibre financier de cette nouvelle filière économique et la place de la France dans le développement de cette filière en dépendent. La Normandie a fait sa part du job. Les industriels sont à nos côtés. Il faut donc passer à la vitesse supérieure pour transformer l'essai. » ont déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie et de Ports Normands Associés et Philippe Bas, Sénateur et Président du département de la Manche.

Source : Avec communiqué PNA et @navalenergies

© 2017 Normandinamik.cci.fr. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par Normandinamik.cci.fr. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de Normandinamik.cci.fr.